

■ LE MESNIL-SAINT-DENIS

BOIS DU FAY.

Le projet de réhabilitation du pôle scolaire fait débat

L'opposition conteste le projet, jugeant la dépense « pharaonique », notamment. Explications.

Pétition VS tract

Sous l'impulsion du chef de file, Cédric Chauvière, l'opposition a mis en place une pétition. Cette dernière reprend point par point ce qui est reproché au projet. L'opposition pointe du doigt un montant « pharaonique » liée à la réhabilitation et à l'extension du pôle scolaire. Et Cédric Chauvière d'illustrer son propos avec l'exemple de l'école neuve Jean-Giono à Carrières-sous-Poissy, dotée d'une ossature en bois, construite en 12 mois et qui a coûté 10,2 millions d'euros soit trois de moins que le projet de la majorité à l'heure actuelle.

« Ils ont monté un projet qu'ils ne maîtrisent pas », estime Cédric Chauvière. Et le chef de file de l'opposition de poursuivre : « Le projet évolue trop. Par ailleurs il est question de deux ans de travaux en site occupé. »

Cédric Chauvière questionne aussi le désamiantage pour lequel tout le bâtiment devra être mis à nu. Si l'opération est prévue en période de vacances scolaires estivales (juillet et août), « dans quel état les enfants trouveront l'école en septembre » ?

L' élu s'inquiète de la sécurité et du bien-être des enfants et des enseignants. « En cas d'incident sur le chantier, ce qui peut arriver, la direction de l'école sera responsable. Je ne suis pas certain que cette information leur ait été communiquée », ajoute-t-il.

Pour ce dernier, une nouvelle école de plain-pied reste la solution la plus adaptée, « au lieu de faire des étages et d'installer des ascenseurs, qui tombent un jour ou l'autre en panne ».

coeur les liste dans une pétition. Cette dernière a déjà recueilli « plus de 600 signatures dont des enseignants. Et uniquement des personnes de plus de 18 ans résidant le Mesnil-Saint-Denis ».

Cette pétition, Christophe Buhot en a eu vent. En tant que chef de file du groupe *Renaissance du Mesnil*, il a répondu par un tract. Une opération de boîitage et de tractage près des boulangeries a eu lieu. « En trois ans, c'est la première fois que nous répondons », glisse-t-il. Le document accuse l'opposition de propager des « fake news ».

L'opposition quitte le conseil municipal

Jeudi 20 avril, lors de la séance de conseil municipal, un projet de délibération portait sur le groupe scolaire. L'objectif était de confirmer la désignation de l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

L'opposition a sollicité une suspension de séance pour se concerter. Puis finalement un report de la délibération pour avoir le temps d'examiner une pièce complémentaire, envoyée par mail moins de deux heures avant le début de la séance, le jour même.

Devant le refus de la majorité, les élus de l'opposition (six présents et deux pouvoirs) ont quitté la séance du conseil municipal. Ce qui n'a pas empêché la majorité d'adopter la délibération « à l'unanimité des présents ».

Pour l'opposition, voter contre ou s'abstenir « cela n'a pas de sens. Notre départ est lié au manque de respect pour l'opposition par la majorité ».

Stéphanie Petit

■ PRATIQUE

Réunion publique samedi 17 juin, de 10 h à 12 h au